



Mars 2022

DOCUMENT  
REGLEMENTAIRE

---

# Rapport annuel ESG

## MANSARTIS ZONE EURO ISR

---

# Sommaire

La démarche ESG de Mansartis :.....	3
Mansartis est signataire des PRI :.....	5
Mansartis Zone Euro ISR est labellisé ISR .....	6
Processus de gestion ESG.....	7
Performance à long terme .....	8
Inventaire du fonds .....	11
Performance ESG du fonds.....	12
Indicateurs de durabilité.....	18
LES DROITS DE L'HOMME .....	18
GOUVERNANCE .....	18
SOCIAL.....	19
ENVIRONNEMENT .....	21
Votes et engagements .....	23
DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES .....	23
VOTE .....	23

## La démarche ESG de Mansartis :

Mansartis a une gestion de conviction, les gérants sélectionnent les titres selon des critères de qualité et de croissance :

- Titres de grandes et moyennes capitalisations, négociables rapidement, et pour lesquels Mansartis dispose d'un minimum d'analyses financières externes.
- Entreprises offrant des perspectives de croissance du chiffre d'affaires soutenue dans la durée par des thématiques d'investissement, une solidité financière, un potentiel d'amélioration des marges, une stratégie clairement définie et exposée de manière transparente.

Pour Mansartis, une entreprise soucieuse de sa gouvernance, de la transparence et de la qualité de son information, qui prend en compte la durabilité de sa stratégie de croissance et qui respecte son environnement et son écosystème doit dans la durée assurer un meilleur rendement économique à son actionnaire. Ce faisant l'entreprise réduit également les risques d'accidents, de fraudes ou de controverses préjudiciables à son développement.

Historiquement, cette prise en compte d'éléments extra-financiers s'est traduite, dans les « Fonds » (ci-après désignés « OPC ») et les portefeuilles gérés, par l'exclusion d'activités identifiées comme incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement, par exemple, les addictions, l'armement, ou l'extraction de charbon et l'huile de palme.

Depuis quelques années, le développement de l'analyse extra-financière et la professionnalisation des acteurs ont offert de nouvelles opportunités pour les sociétés de gestion indépendantes. En effet, des acteurs spécialisés ont émergé avec des équipes conséquentes et qualifiées sur lesquelles il est désormais possible de s'appuyer pour prendre en compte, dans la gestion, des critères de politique environnementale, sociale ou de gouvernance des sociétés cotées. Des sociétés de services facilitent également la participation aux votes en Assemblée Générale et mettent à disposition des analyses des résolutions présentées qui permettent un meilleur exercice du rôle d'actionnaire.

Dans le même temps, nous assistons à un alignement d'intérêts progressif de l'ensemble des acteurs :

- Les clients sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux de développement durable.
- Les autorités ont développé un cadre réglementaire structurant.

- Les investisseurs , depuis quelques années, établissent des « bonnes pratiques » et des approches plus élaborées de l'Investissement Socialement Responsable.
- Les entreprises sont davantage à l'écoute des clients et des actionnaires sur les sujets environnementaux et sociaux et de plus en plus conscientes de leur responsabilité et de leur impact potentiel.

Cet alignement d'intérêts favorise la publication par les sociétés d'éléments de plus en plus précis ainsi que leur vérification par des organismes indépendants.

Ces différentes évolutions ont permis à Mansartis :

- en 2018, d'entamer un processus d'intégration des critères ESG à l'ensemble de son activité de gestion d'actifs.
- en 2019, de labelliser ISR (Investissement Socialement Responsable) le fonds MANSARTIS ZONE EURO ISR et ainsi d'aller plus loin dans la prise en compte de critères extra-financiers, ce qui a permis de renforcer la lisibilité de notre engagement sociétal.

Au-delà de notre responsabilité individuelle et collective dans le devenir de notre environnement, nous attendons de cette politique d'investissement responsable, fondée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, qu'elle contribue à l'amélioration des performances financières des portefeuilles.

Mars 2021

## Mansartis est signataire des PRI :

En tant qu'investisseur, Mansartis est devenu signataire, en 2018, des UNPRI - **United Nations Principles for Responsible Investment**. – Principe pour l'investissement responsable des Nations Unies.

A travers ces 6 principes, Mansartis s'engage à :

1. Intégrer les questions ESG à ses processus décisionnels et d'analyse d'investissement.
2. Être un investisseur actif et intégrer les questions ESG à ses politiques et procédures en matière d'actionnariat.
3. Demander aux entreprises dans lesquelles Mansartis investit de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans l'industrie financière.
5. Coopérer afin d'accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte de son activité et de ses progrès dans l'application de ces principes.



# Mansartis Zone Euro ISR est labellisé ISR



Le fonds a reçu le label ISR en décembre 2019.

Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants. Il constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

Pour être labellisé, le fonds Mansartis Zone Euro ISR doit notamment répondre à des critères strictes établis par le ministère français de l'économie et des finances

Ces critères sont regroupés autour de six thèmes :

- Les objectifs généraux (financiers et ESG) recherchés par le fonds. Il s'agit de vérifier que ces objectifs sont précisément définis et décrits aux investisseurs et qu'ils sont pris en compte dans la définition de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG mise en œuvre par les entreprises dans lesquelles le fonds investit
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La politique d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue)
- La transparence de gestion du fonds
- La mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable.



# Processus de gestion ESG

Le processus de gestion ESG peut se résumer en 4 points principaux :

## 1. POLITIQUE D'EXCLUSION

- Activité des entreprises
- Seuil de chiffre d'affaires
- Niveau de controverse



## 3. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

- Politique de dialogue
- Politique de vote



## 2. ANALYSE EXTRA -FINANCIERE & SURPERFORMANCE ESG

- Note moyenne de risque ESG du fonds, pondérée des actifs, inférieure à la note de risque ESG de l'univers investissable



## 4. MESURES DE PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

- 6 indicateurs de durabilité
- Surperformance sur l'intensité carbone et la création d'emplois



Bloomberg



# Performance à long terme

## Performance cumulée

Dividendes réinvestis, performance nette de frais de gestion



	<i>Mansartis Zone Euro ISR</i>	<i>Eurostoxx 50 NR €</i>
1 an	25,31%	23,34%
3 ans	76,06%	53,06%
5 ans	78,83%	46,98%
10 ans	140,98%	142,02%

## Volatilité

	<i>Mansartis Zone Euro ISR</i>	<i>Eurostoxx 50 NR €</i>
1 an	13,71%	13,18%
3 ans	18,94%	23,15%
5 ans	16,72%	19,69%
10 ans	15,68%	18,86%

Volatilité hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine

## Tracking Error

	<i>Mansartis Zone Euro ISR</i>
1 an	6,39%
3 ans	8,90%
5 ans	8,08%
10 ans	10,23%

Tracking Error hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine



# Politique d'investissement de l'année

Sur un an, le fonds Mansartis Zone Euro ISR affiche une performance de 26.37% (part I), de 25.31% (part C) et de 25.3% (part D).

Sur l'année, nous retiendrons principalement les éléments suivants :

## D'un point de vue macro-économique

- Après une année 2020 marquée par une récession hors norme liée à la fermeture des économies consécutive à la pandémie, l'année 2021 se caractérise par un rebond très solide de l'activité économique avec un PIB en zone euro en progression de 5.2% après un déclin de 3.4% en 2020.
- Une sortie de crise atypique caractérisée par une reprise économique forte et rapide ainsi que par des politiques de relances budgétaires pour accompagner la croissance post-covid.
- Les campagnes de vaccination se sont accélérées avec des taux de vaccination proche de 80% pour les pays développés.
- L'inflation continue de s'accroître, notamment aux Etats-Unis avec des prix à la consommation qui enregistrent des hausses marquées de près de 5%. Ces éléments se traduisent par une inflexion de la politique de la FED, qui, non seulement abandonne le qualificatif de transitoire, pour l'inflation mais, en outre, accélère la levée de son programme de rachat de titres et ouvre la voie à plusieurs hausses de taux sur 2022.
- En Europe, l'inflation est moins marquée à +2.6% en rythme annuel. Du côté de la BCE, la normalisation de la politique monétaire est donc plus lente, justifiée par des tensions inflationnistes moins marquées.
- Les entreprises, pour leur part, enregistrent une nette inflexion de leur activité avec des croissances bénéficiaires en hausse 74% en 2021, dépassant de 14% les niveaux de croissance de 2019.

## D'un point de vue marchés

- Les marchés ont poursuivi leur progression avec une progression de 23% pour l'Europe.

- Sur le marché des taux, la reprise économique se traduit par une normalisation des taux 10 ans qui passent, aux Etats-Unis de 0.90% à 1.50% et de -0.6% à -0.2% sur les taux longs allemands.
- La réouverture de l'économie s'est traduite par une forte rotation en faveur des valeurs cycliques, en particulier les valeurs financières, énergie et industrielles. Les valeurs de croissance ont également bien performé sur l'année avec une hausse de près de 26.5% pour le MSCI Europe Growth.

## Gestion

Sur l'année, les principaux contributeurs à la performance en euros ont été :

- Le secteur Industriel porté par les solides performances de Schneider (+49%), de Téléperformance (+45%) et Relx (+46%).
- La thématique « Vieillesse de la population » avec Straumann (+97%), Sonova (+64%) et Carl Zeiss (+70%) ainsi que la thématique « Consommation des classes moyennes émergentes » en hausse de 40% tirée par Hermès, LVMH et L'Oréal.
- La poche cœur du fonds a ainsi enregistré une performance de +32%.

A l'inverse, la performance a été pénalisée par :

- L'exposition du fonds à certaines valeurs notamment Worldline (-38%) et Orpéa (-17%) et Alstom (-33%).
- La poche satellite n'a progressé que de 18% pénalisée par les valeurs cyclique covid qui ont pâti des variants delta et Omicron à l'instar d'Amadeus (+0.13%) ou d'Elis à +11.7%.

Parmi les principaux mouvements :

- Renforcement/Achat de valeurs de croissance au sein de la poche cœur : Linde, Inpost et ASML
- Vente: Korian, Alstom, Legrand, SGS
- Renforcement : Amadeus, Faurecia
- Poche satellite: integration Ashtead

# Inventaire du fonds

Portefeuille Mansartis Zone Euro ISR au 31/12/2021

Code ISIN	Société	Poids (%)	Nombre de titres	Evaluation (€)
FR0000120073	Air Liquide	3,96	38219	5859737
ES0109067019	Amadeus IT Group	2,42	59993	3577983
GB0000536739	Ashtead Group	1,57	32812	2320285
NL0010273215	ASML	2,47	5155	3643039
SE0007100581	Assa Abloy	2,81	154393	4160205
FR0000125338	Cap Gemini	4,17	28576	6158128
DE0005313704	Carl Zeiss Meditec	2,62	20929	3868726
NL0010583399	Corbion	1,72	61342	2542012
FR0014003TT8	Dassault Systemes	6,11	172485	9022690
IT0003115950	De Longhi	1,13	52957	1669205
NL0000009827	DSM	4,98	37164	7358472
FR0012435121	Elis	2,06	200456	3050940
FR0000121147	Faurecia	2,31	81645	3415210
FR0000052292	Hermès International	6,08	5851	8987136
ES0148396007	Inditex	1,63	84239	2403339
LU2290522684	Inpost	0,99	137730	1459663
DE0006219934	Jungheinrich Pfd	2,27	74809	3357428
FR0000120321	L'Oréal	4,56	16180	6746251
IE00BZ12WP82	Linde Plc	3,5	16921	5177826
FR0000121014	LVMH	4,08	8295	6030465
FR0000184798	Orpea	2,5	41879	3689540
GB00B2B0DG97	Relx	3,78	196091	5592515
DE0007164600	SAP	3,25	38406	4796909
FR0000121972	Schneider Electric	5,97	51200	8829952
FR0000121709	SEB	2,48	26796	3668372
CH0012549785	Sonova	2,88	12288	4255780
CH0012280076	Straumann Hldg	3,36	2652	4972340
DE000SYM9999	Symrise	1,76	19913	2594664
FR0000051807	Teleperformance	5,61	21134	8284528
NO0005668905	Tomra Systems	1,57	36828	2326452
FR0011981968	Worldline	2,41	72574	3556852
	Franc Suisse	0,01		7999
	Euros	2,98		4401391
	Livre Sterling	0		1031

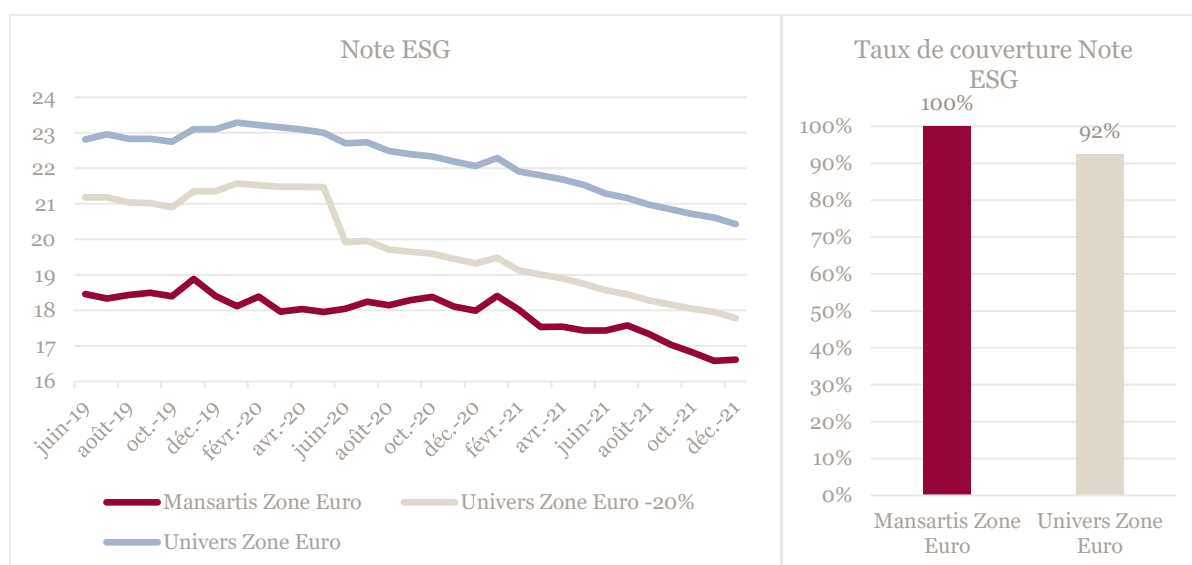
# Performance ESG du fonds

Les entreprises sont évaluées sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, dits ESG. L'objectif ESG des fonds est de surperformer, en termes de risques ESG, son univers investissable. La note moyenne de risque ESG du portefeuille pondérée du poids des actifs doit être inférieure à la note moyenne équipondérée de risque ESG de l'univers investissable duquel ont été soustrait les 20% des valeurs les moins bien notées. Sustainalytics a une approche par le risque donnant lieu à des évaluations de 0 à 100, du moins risqué (0) au plus risqué (100). La surperformance se mesure donc par une note de risque inférieure à celle de son univers.

Au-delà des caractéristiques ESG actuelles des entreprises, la tendance est analysée. L'approche n'est pas celle de l'exclusion mais de l'engagement. Une société peut avoir une notation ESG faible mais une gouvernance s'engageant vers de meilleures pratiques. C'est pourquoi une attention particulière est apportée à l'évolution de la note ESG, pour s'assurer que la société progresse et répond aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance.

A l'occasion du comité ESG tenu annuellement les gérants analysent les évolutions notables de notes ESG, de controverses et des principaux indicateurs de durabilité. Cette analyse tient compte des objectifs et des actions mis en place par le management pour les atteindre.

Evolution de la note ESG du fonds par rapport à son univers investissable



La note du fonds a évolué positivement de 17.99 à 16.61 soit 1.38 points d'amélioration. En revanche, l'écart par rapport au référentiel a légèrement diminué (0.17). La note du référentiel s'étant nettement améliorée (de 19.33 à 17.78). Cette évolution est liée à deux facteurs :

-Une prise de conscience de plus en plus forte des sociétés européennes sur les enjeux ESG

-Une évolution et un approfondissement des exclusions de l'Univers investissable.

Depuis juin 2021, nous avons amélioré l'exclusion des titres de l'Univers en nous basant sur des listes externes :

- La « Global Coal Exit List » créée par l'ONG allemande Urgewald comprenant les sociétés productrices et consommatrices de charbon : <https://coalexit.org/>
- La liste d'exclusion du conseil d'éthique du fonds souverain norvégien qui comprend entre autres les entreprises d'extraction de charbon, de production d'énergie à base de charbon et ayant des controverses relatives aux droits de l'homme, l'environnement, la corruption et aux normes éthiques : <https://www.nbim.no/en/the-fund/responsible-investment/exclusion-of-companies/>
- La liste d'exclusion du fonds souverain néo-zélandais qui comprend des entreprises présentant de graves violations du Pacte mondial des Nations Unies et impliquées dans la fabrication de tabac, d'armes à sous-munitions, de dispositifs explosifs nucléaires ou de mines antipersonnel et de cannabis : <https://www.nzsuperfund.nz/how-we-invest/responsible-investment/exclusions/>
- 

Jusqu'en juin 2021, ces listes externes étaient consultées à chaque introduction de valeurs dans les fonds, depuis juin 2021, l'exclusion se fait en amont au niveau de l'Univers Investissable, ce qui a de fait entraîné une amélioration de la note ESG.

Dégradation - Top5	Variation	Principaux contributeurs	Note ESG
Inditex	+2,8	Teleperformance	20,1
Jungheinrich Pfd	+2,1	Dassault Systemes	17,0
LVMH	+1,7	Schneider Electric	17,1
Dassault Systemes	+1,5	Straumann Hldg	27,7
Tomra Systems	+1,3	Carl Zeiss Meditec	31,4
Amélioration - Top5	Variation	Moindre contributeurs	Note ESG
L'Oréal	-3,6	Relx	5,4
Straumann Hldg	-3,4	De Longhi	20,7
Corbion	-2,6	Inpost	25,3
Sonova	-2,6	Faurecia	11,0
Worldline	-2,5	Worldline	10,7

### Principales dégradations de note

**Inditex (+2.8)** : Inditex a toujours une très bonne note en absolu (12.6) comme en relatif par rapport à son industrie (5ème/82). La note a été doublement impactée par l'augmentation du score d'exposition au risque (+1.3) et la dégradation de la note de gestion du risque (-10 à 53), à cause d'une nouvelle controverse 3. Par ailleurs une deuxième controverse 3 est apparue suite aux plaintes des ONG concernant les Ouïghours.

**Jungheinrich (+2.1)** : La société à une note de risque en absolu assez élevée (30) mais d'assez bon niveau par rapport à l'industrie (95ème/374). Le momentum récent s'améliore (-0.8), avec une amélioration du score de gestion des risques ESG (+1.9).

**LVMH (+1.7)** : La note reste excellente en absolu (12.3) comme en relatif par rapport à son industrie (12ème/97). La société souffre d'un double de l'augmentation de l'exposition aux risques ESG (+1.7) et dégradation de la gestion de ces risques (-3.6).

### Principales améliorations de note

**L'Oréal (-3,6)** : Lancement en 2021 de "L'Oréal pour le futur", qui définit leur vision de la responsabilité d'entreprise et les engagements 2030 avec trois piliers :

- "Transformer notre activité pour respecter les limites planétaires".

Exemples d'objectifs : -50% d'émissions de CO2 par produit fini ; innover pour réduire de 25% (par produits fini) la consommation d'eau des utilisateurs.

-"Associer notre écosystème à notre transformation" avec un fort accent sur l'aspect social et des objectifs clairs : s'assurer que les employés des fournisseurs soient payés un salaire décent ; fournir du travail à 100 000 personnes issues de milieux défavorisés.

- "contribuer à relever les défis planétaires" avec 3 volets : engagement à soutenir les femmes en situation de grande vulnérabilité (fonds de 50m d'euros) ; contribuer à la régénération de la nature (création d'un fonds d'investissement à impact, de 50m€) ; accélérer le développement de l'économie circulaire (création d'un fonds d'investissement à impact de 50m€ dans le domaine du recyclage et des déchets plastiques)

Reconnaissance du travail ESG par des instituts externes : par le CDP pour son engagement sur l'eau, Top 1 à indice diversité & inclusion de Refinitiv ou encore Ethisphere qui reconnaît l'Oréal comme une des entreprises les plus éthiques du monde.

**Straumann (-3,4)** : Développement fin 2021 d'un nouveau sustainability framework lors du Capital Market Day. En 2022 la société a annoncé qu'elle allait définir une cible de zéro émission de CO2 dans le courant de l'année.

**Corbion (-2,6)** : Corbion met en place des plans de trois ans en ce qui concerne la RSE. Le dernier plan (2018-2020) a été achevé avec succès, Corbion remplissant tous ses objectifs. Corbion a donc désigné de nouveaux objectifs, qui seront sans doute mis à jour lors du rapport annuel 2021 (non publié pour l'instant).

Corbion a décidé d'aligner de façon explicite sa stratégie sur les SDG (Sustainable Development Goals) de l'ONU :

- SDG 2 (Zero hunger) : grâce à son business de conservateur pour l'industrie alimentaire. Corbion note que 25% de la production mondiale agro-alimentaire est gâchée.

- SDG 12 (Production et consommation responsables) : il s'agit ici d'avancer vers une économie circulaire. Notons par exemple que Corbion est leader dans le PLA (plastique biosourcé) ainsi que la production d'Omega 3 à base d'algues (qui remplace la pêche sauvage)

Corbion a également publié des objectifs chiffrés précis qui concernent à la fois la chaîne de valeur et leurs propres opérations.

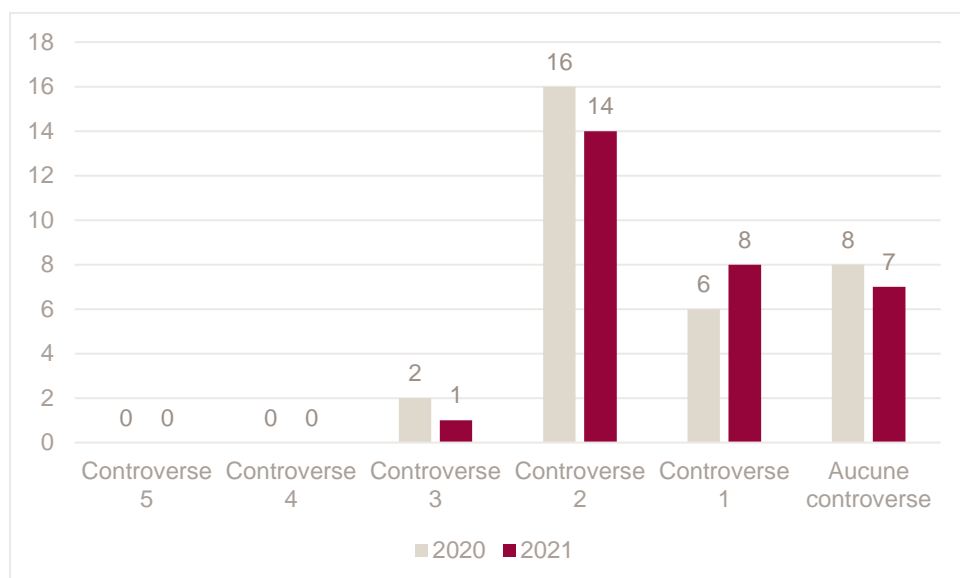
## Analyse des Controverses

Mansartis s'appuie sur l'analyse de Sustainalytics® pour évaluer le degré de controverses auxquelles peuvent faire face les émetteurs.

Sustainalytics® effectue une veille continue des controverses à travers le monde. En cas de survenance d'une controverse, l'impact et les risques potentiels sur la société et les parties prenantes sont analysés. L'objectif étant de pouvoir évaluer un niveau de gravité des controverses et d'anticiper ces dernières. Sustainalytics® a élaboré une typologie en 10 domaines de controverses distincts. Celles-ci peuvent être relatives à la préservation de l'environnement, aux respects des droits de l'homme, aux impacts de l'activité d'une entreprise sur la communauté, etc. Sustainalytics® évalue les niveaux de controverse sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau le plus élevé et « absence de controverse » le niveau le plus faible) pour chacune des 10 thématiques de controverses possibles.

Les sociétés, quelles que soient leurs activités, présentant une note de controverse Sustainalytics® de niveau 5 sont exclues de l'univers Mansartis. Celles ayant une note de controverse du niveau 4 sont placées sous surveillance et leurs introductions en portefeuille sont soumises à l'approbation du Comité Univers.

En 2021, le portefeuille n'a aucune société avec des controverses supérieure à 3





Les évolutions de controverses depuis 1 an sont les suivantes

- Controverse 3  
Nous passons de deux sociétés comprenant des controverses 3 à seulement une en février 2022. Les ventes d'Inditex et d'Alstom nous ont permis de limiter notre exposition aux controverses 3. L'affaire Orpea en janvier 2022 a fait passer la controverse de 2 à 3 et est actuellement la seule en portefeuille.
- Controverse 2  
La vente de Korian et Legrand (toutes les deux controverse 2) en 2021 nous permet de baisser le nombre de controverse 2 dans le fonds, passant de 16 à 14. Orpea passant controverse 3, nous avons donc 13 controverses de niveau 2 actuellement.
- Controverse 1  
Les achats d'ASML et Ashtead (toutes les deux controverse de niveau 1) fait augmenter le nombre de controverse à huit, par rapport à six controverses de niveau 1 fin 2020.
- Controverse 0  
La vente de SGS (controverse 0) fait diminuer le nombre de controverse 0 de huit à sept.

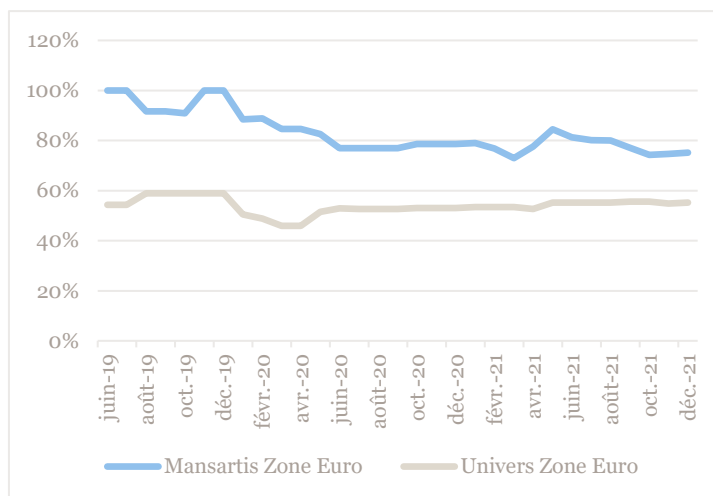
# Indicateurs de durabilité

## LES DROITS DE L'HOMME



### Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Mansartis a fait le choix de suivre la proportion des entreprises en portefeuille signataires du Pacte Mondial de l'ONU. (Global Compact en anglais). En devenant signataires, ces entreprises s'engagent à intégrer et à promouvoir 10 principes relatifs aux respects des droits de l'homme, aux normes



Source : Bloomberg  
Taux de couverture du portefeuille : 97%

internationales du travail, au respect de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

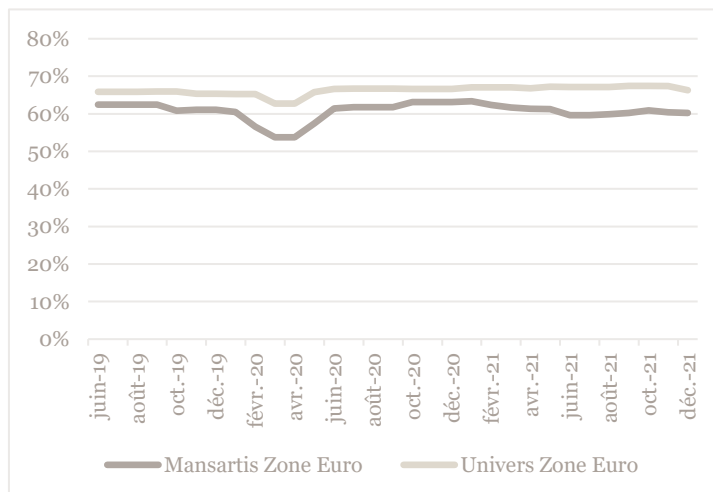
Une entreprise signataire du Pacte Mondial s'engage à publier un rapport chaque année sur la façon dont elle prend en compte ces principes dans son activité et sur les progrès qu'elle réalise.

## GOVERNANCE



### Indépendance des directeurs au Conseil d'Administration

Mansartis est convaincu que les sociétés cotées gagnent à avoir des Conseils d'Administration intégrant un maximum d'indépendants, c'est-à-dire, incluant des personnes n'exerçant pas de fonction exécutive ou même salariée au sein de ces mêmes sociétés.



Source : Bloomberg  
Taux de couverture du portefeuille : 93%

De même qu'en tant qu'actionnaire, Mansartis s'est fixé comme directive de toujours voter en faveur d'une plus

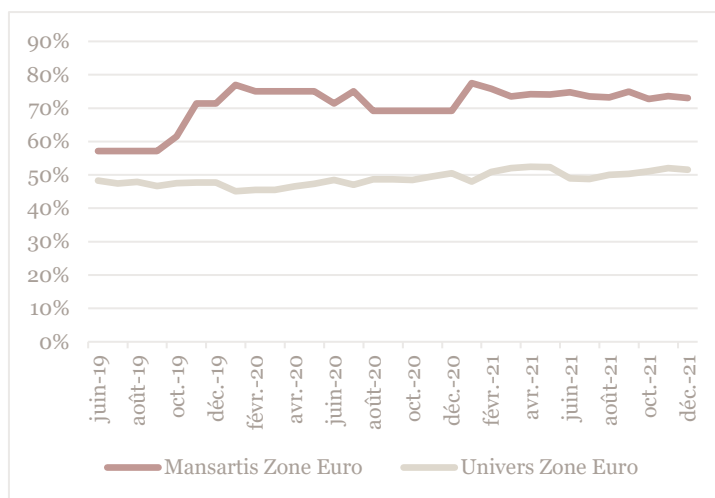
grande indépendance des Conseils d'Administration ; en tant qu'investisseur, Mansartis a décidé de suivre le pourcentage d'indépendants de façon plus globale, et en relatif, des sociétés qu'il détient dans le fonds.

## SOCIAL



### Niveau d'exigence, avec les fournisseurs et les parties prenantes, d'un point de vue social

Cet indicateur nous permet de mesurer (en%) quelles sont les entreprises qui sont suffisamment exigeantes, d'un point de vue social, avec leurs fournisseurs et parties prenantes. De façon schématique, l'objectif étant, par exemple, de se tenir à l'écart de sociétés qui via des prestataires feraient travailler des personnes qui ne le devraient pas dans des mauvaises conditions (i.e. travail des enfants).



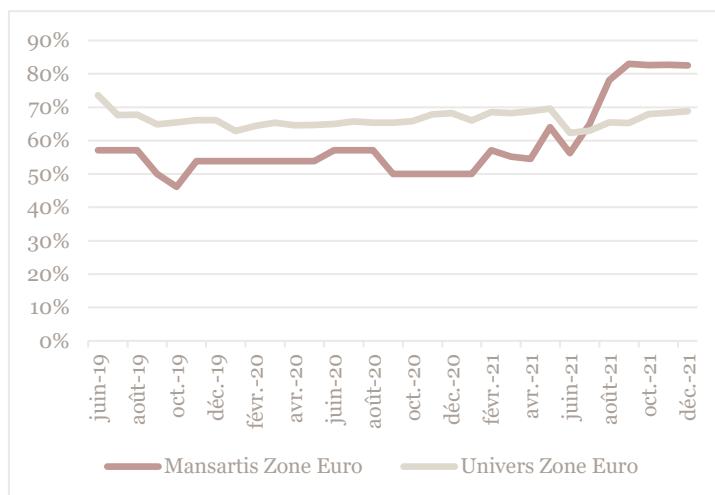
Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 36%

Le fournisseur de données, Sustainalytics, va rechercher l'existence de standards encadrant les pratiques des fournisseurs dans une société (ex : traitement de la santé et de la sécurité des collaborateurs, salaires minimum, temps de travail, travail des enfants, conditions de travail, etc.) et va ensuite évaluer par une note de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100), le niveau d'exigence.

Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 50 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui correspond à un niveau dit « adéquat ».

## Système de protection et de santé des collaborateurs

Cet indicateur vise à évaluer dans quelle mesure les entreprises s'emparent des enjeux de santé et de sécurité de leurs collaborateurs. Les entreprises sont évaluées sur des critères tels que l'existence d'objectifs formalisés d'une politique relative à la santé et à la sécurité, sur la tenue d'audits externes des systèmes, sur la qualité du reporting publié sur les sujets, sur l'existence de procédures qui encadrent et définissent les risques, etc.

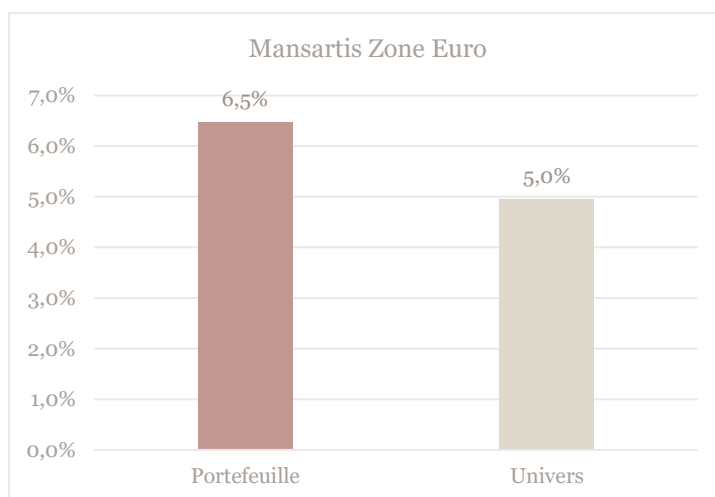


Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 39%

Cette évaluation donne lieu à une notation de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100). Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 50 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui correspond à un niveau dit « adéquat »,

## Capacité à générer de l'emploi

Cet indicateur vise à mesurer la capacité des entreprises présentes en portefeuille à générer de la valeur économique et sociale. La dynamique de création d'emplois est mesurée en calculant la croissance annualisée des effectifs sur 5 ans.



Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 95,4%

Cet indicateur va remplacer en 2022 l'indicateur social « Système de protection et de santé des collaborateurs » dont le taux de couverture s'avère trop bas.

L'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture de 70% minimum de l'actif.

## ENVIRONNEMENT

### Système de management environnementale certifié

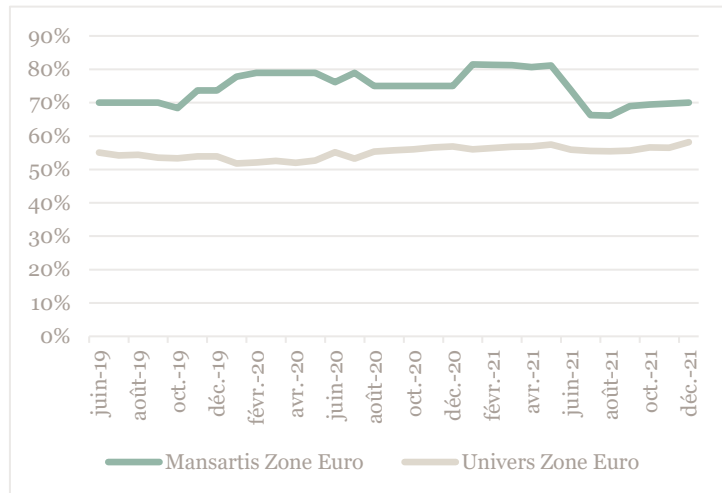


Mansartis s'attache à suivre le fait que les entreprises aient mis en place un ou des systèmes de management des enjeux environnementaux ayant fait l'objet d'une certification par un organisme tiers. Mansartis a souhaité aller jusqu'à la « certification » de la politique environnementale pour éviter,

autant que possible, les simples opérations de green-washing à bas coûts que pourraient

entreprendre certaines sociétés. Le degré de certification est évalué par Sustainalytics qui s'attache notamment à analyser si ces certifications concernent l'ensemble des activités de l'entreprise ou une partie seulement.

Cette évaluation donne lieu à une notation de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100). Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 25 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui signifie que certaines des activités du groupe sont certifiées mais que le périmètre n'est pas suffisamment défini.



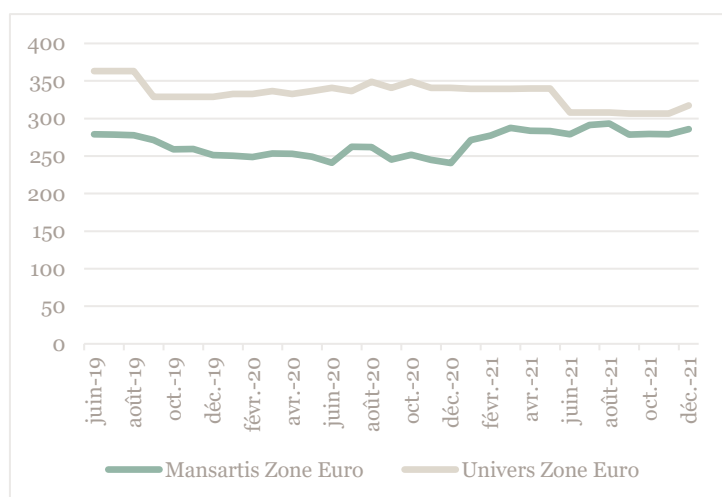
Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 58%

### Intensité Carbone

L'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture de 90% minimum de l'actif.

Mansartis s'appuie sur les travaux de Trucost pour évaluer l'intensité carbone du portefeuille. Trucost réalise une estimation (en tonnes CO2 par M\$ de CA) intégrant les

règles de répartition des émissions définies par le



Source : Trucost  
Taux de couverture du portefeuille : 99%

GRH Protocol, émissions liées au processus de production, directes (scope 1) et indirectes (scope 2) et celles émises en amont (scope 3 amont).

L'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille rapport à son univers investissable avec un taux de couverture de 90% minimum de l'actif.

Dégradation - Top5	Variation	Principaux contributeurs	tCO2/m\$CA
Linde Plc	+83,3	Linde Plc	1603,0
Air Liquide	+45,0	Air Liquide	1411,9
Carl Zeiss Meditec	+5,6	DSM	357,8
Jungheinrich Pfd	+4,7	Hermès International	221,4
Assa Abloy	+4,6	Schneider Electric	192,4
Amélioration - Top5	Variation	Moindre contributeurs	tCO2/m\$CA
Corbion	-79,5	Worldline	31,4
Faurecia	-31,3	SAP	38,7
Tomra Systems	-26,2	Amadeus IT Group	52,2
SEB	-25,6	Relx	44,7
SAP	-15,7	Inditex	110,2

L'intensité carbone du fonds est restée relativement stable au cours des trois dernières années. Les deux plus importants contributeurs sont Linde et Air Liquide. Étant donné la nature de leur industrie (outsourcing de production de gaz industriels pour des clients industriels), ces deux sociétés ont une empreinte carbone importante.

La dégradation de l'intensité carbone de ces deux entreprises est en réalité assez faible (de l'ordre de 5%). Les deux sociétés ont des objectifs clairs en termes de réduction des émissions :

Air Liquide a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 avec deux grandes étapes : réduction en valeur absolue des émissions de CO2 autour de 2025 et baisse de 33% des émissions scope 1 & 2 en 2035. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs sont le captage carbone, l'accélération production hydrogène bas carbone par électrolyse, augmenter l'utilisation de matières premières renouvelables (biométhane) et améliorer l'efficacité énergétique et la consommation d'électricité bas carbone.

Linde travaille sur la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 35% entre 2018 et 2028. La société table sur un doublement de l'utilisation des énergies renouvelables dans leur mix d'énergie d'ici 2028. La société consacre 1Md\$ à la décarbonisation de ses activités soit un tiers de son budget de R&D.

# Votes et engagements

Dans son dialogue avec les entreprises, Mansartis cherche à promouvoir l'amélioration des pratiques extra-financières.

## DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Le rapport d'engagement du fonds Mansartis Zone Euro ISR est disponible sur la page du fonds du site internet de Mansartis à l'adresse suivante :

<https://www.mansartis.com/fr/actions/europe>

## VOTE

### Nombre de sociétés pour lesquelles Mansartis a exercé ses droits de vote

Mansartis a voté pour 28 sociétés sur 33 titres en portefeuille. Cette différence est due à la définition du périmètre d'exercice des droits de vote de Mansartis (définie ici :

<https://www.mansartis.com/fr/legals>) ; Mansartis n'a donc pas exercé son droit de vote pour les sociétés des pays européens suivants : Norvège, Suisse, Suède.

Le ratio de participation en 2021 est ainsi de 100% selon le périmètre d'exercice des droits de vote défini par la politique de vote.

## Répartition géographique des Assemblées Générales :

	<u>Périmètre initial</u> <u>d'assemblées générales</u> <u>votées</u>	<u>Nombre</u> <u>d'assemblées</u> <u>générales votées</u>	<u>Taux de</u> <u>participation</u>
France	17	17	100%
Germany	3	3	100%
Ireland	1	1	100%
Italy	1	1	100%
Netherlands	2	2	100%
Norway	1	0	0%
Spain	2	2	100%
Sweden	1	0	0%
Switzerland	3	0	0%
United Kingdom	2	2	100%

Sur les 28 Assemblées Générales analysées en 2021, 17 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif représentant un total de 69 résolutions sur un total de 555 résolutions soumises à un vote. La société de gestion a voté en faveur de 486 des résolutions. Ainsi, le nombre total de votes « pour » a représenté 88% des votes et le nombre de votes « contre » 12%.

Tous les votes ont respecté les principes énoncés dans la politique de vote prédéfinie.

## Répartition des votes par type de réponses

Nombre de résolutions votées	Nombre de votes "Pour"	Nombre de votes "Contre"	Abstention
555	486	69	0

## Répartition des votes négatifs

### Détail des votes négatifs - Répartition par catégorie de résolutions

Catégorie Rapport de vote Mansartis	Nombre de résolutions	Pourcentage
Autorisation de modification du capital de la société	16	23%
Autre	5	7%
Environnement/Social	0	0%
Mesures anti-OPA	1	1%
Nomination et rémunération des membres du Conseil d'administration	17	25%
Opérations Financières/Fusions	2	3%
Rémunération des dirigeants et des salariés	28	41%

Mansartis Gestion n'a pas voté à l'encontre de la politique de vote.

## Résolutions déposées par les actionnaires

En 2021, 2 résolutions ont été déposées par les actionnaires. Mansartis a voté contre la recommandation du management les 2 fois.



Nombre de résolutions actionnaires	Nombre de votes contre la recommandation du management	Pourcentage
2	2	100%

Détail des votes contre la recommandation du management - Répartition par catégorie de résolutions

Types de résolutions	Nombre de résolutions	Pourcentage
Divers	0	0%
Nomination et rémunération des membres du Conseil d'administration	2	100%
Environnement/Social	0	0%
Rémunération des dirigeants et des salariés	0	0%
Autorisation de modification du capital de la société	0	0%

### Exemple de votes contre la recommandation du management dans les domaines ESG

Société : LVMH

Promoteur : Management

Résolution proposée : Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général et du Vice-Président.

Recommandation de vote par le management : POUR

Vote de Mansartis : Mansartis a voté CONTRE ces politiques de rémunération car :

- La société ne divulgue pas les objectifs de la prime annuelle ;
- Les critères d'attributions de titres dans le cadre du régime d'intéressement à long terme ne sont pas divulgués (barèmes d'acquisition et période de performance) ;
- L'acquisition post-mandat de titres dans le cadre du régime d'intéressement à long terme n'est pas explicitement exclus ;
- Le plafond de la rémunération exceptionnelle n'est pas communiqué.

Société : Hermes International

Promoteur : Management

Résolution proposée : Réélection de Matthieu Dumas, Blaise Guerrand et Olympia Guerrand au conseil d'administration

Recommandation de vote par le management : POUR

Vote de Mansartis : Mansartis a voté CONTRE la réélection de ces candidats à cause du manque d'indépendance au niveau du conseil (28.6% de directeurs indépendants).